

Uniforme à l'école : un spécialiste anglais se penche sur le marché français

Price & Buckland, une entreprise britannique familiale fondée il y a 60 ans, vient d'ouvrir des bureaux au Mesnil-le-Roi, dans les Yvelines. Cette maison suit de près l'expérimentation menée en France sur le port de la « tenue commune ».

Par **Sébastien Birden**

Le 5 mai 2024 à 14h36



La société anglaise Price & Buckland est partenaire de près de 1 500 écoles outre-Manche. DR/Price&Buckland

La marque n'a pas encore pignon sur rue mais juste un modeste bureau qu'elle occupe depuis quelques semaines dans un petit centre d'affaires au Mesnil-le-Roi (Yvelines). C'est depuis cette discrète base arrière que Price & Buckland travaille à sa possible installation sur le territoire français.

Cette entreprise anglaise spécialisée dans la confection d'uniformes pour écoliers estime avoir une carte à jouer dans le cadre d'une éventuelle adoption de la « tenue commune » dans les écoles françaises, selon le vocabulaire employé par le ministère de l'Éducation nationale. Pour rappel, une centaine de villes et collectivités se sont portées candidates à l'expérimentation annoncée par le ministère, laquelle sera évaluée par un comité de pilotage en vue d'une possible généralisation en 2026.

« Il faudra de l'expertise »

Une annonce qui, malgré les premières déconvenues, a fait l'effet d'un déclic du côté de Maisons-Laffitte où réside Jérémy Buckland, l'un des fils du cofondateur de Price & Buckland. « Je me suis dit : Enfin ! », sourit en se frottant les mains cet entrepreneur britannique de 63 ans. Installé en France depuis 1986, l'homme qui a conservé une pointe d'accent, a travaillé dans diverses branches mais « toujours en s'intéressant à la société familiale ». Créée à Nottingham par l'association de son père et de son parrain, celle-ci est aujourd'hui gérée par ses deux frères.

En créant une adresse en France au nom de Price & Buckland, l'entrepreneur dit se donner l'opportunité « de voir comment évoluent les choses » sur ce sol hexagonal, « où tout reste à faire ». Car il en est certain : si le marché de l'uniforme scolaire s'y développe, « il faudra de l'expertise ».



Le Mesnil-le-Roi, le 23 avril 2024. Jérémy Buckland voit en l'expérimentation de l'uniforme à l'école en France une belle opportunité pour la société familiale. LP/Sébastien Birden

L'entreprise anglaise tire la sienne de six décennies de commandes et de confection à grande échelle. Elle emploie 455 salariés et habille à ce jour les élèves de près de 1 500 écoles. Pas seulement les traditionnels blazers avec chemise et cravate. « Il faut aussi les tenues de sports aux couleurs des écoles, précise Jérémy Buckland. C'est une façon de se distinguer. Certaines sont faites sur mesure, il y a des tenues plus décontractées. » Similaires d'ailleurs au « trousseau type » proposé par l'Éducation nationale, qui souhaite une tenue « sobre, confortable et mixte ».

« On voit bien qu'ici, tout cela est nouveau »

« La seule chose que nous ne faisons pas, c'est le tablier qui n'est pas demandé aux élèves en Angleterre, explique Jérémy Buckland. Mais on peut le faire ». Pour l'heure, il explique suivre de près les quelques appels d'offres lancés par les collectivités candidates. Avec certaines réserves.

« La plupart, ce sont des ensembles avec polos à manches longues, polo à manches courtes, sweats, sweats à capuche, observe-t-il. Mais on voit bien qu'ici, tout cela est nouveau. Que certaines demandes ne correspondent pas toujours aux usages réels, notamment en ce qui concerne les matières. Il ne faut pas oublier que ce sont des vêtements qui vont être salis, lavés plusieurs fois par semaine. Il faut quelque chose d'hyper-costaud. »

Jérémy Buckland dit également avoir vu passer des appels d'offres auxquels il est tout simplement « impossible de répondre », tant en termes de délais que d'organisation. « Comme celui de Châlons-en-Champagne », le dernier en date. « Et ce n'est encore qu'une expérimentation à petite échelle, souligne-t-il. Il y a tout à faire, un modèle à créer. »

Le made in France, une exigence « intenable »

Un modèle qui passera par le Made in France ? La question n'est a priori pas du ressort de l'Éducation nationale, qui laisse aux collectivités le soin de procéder aux appels d'offres. Chez Price & Buckland, qui possède sa propre usine de confection en Inde, on n'y croit pas un seul instant. « On parle de 12 millions d'élèves à habiller, rappelle l'un des fils du cofondateur de la société familiale. Pour 200 euros par personne ? C'est intenable au niveau des coûts, c'est une évidence. »

« Il n'y a plus de grosses usines, d'infrastructures qui permettraient d'absorber une telle production, appuie Amina Breton, son associée. Selon les calculs, cela représente presque 100 millions de vêtements qu'il va falloir produire, personnaliser et livrer en même temps. » Pour l'entrepreneur britannique, « le Made in France, c'est évidemment important d'un point de vue politique. Mais on voit bien qu'il y a les intentions, la communication et la réalité. » Jérémy Buckland cite l'exemple de la polémique « sur la mascotte de JO ».

Pour lui, la réussite d'une potentielle généralisation de la tenue scolaire passera « par une adaptation des collectivités aux modèles proposés par les fabricants » et par l'ouverture de ce marché « aux grands acteurs » de l'habillement scolaire. Le patron de Price & Buckland se donne deux années pour semer les graines d'une arrivée « progressive » sur le marché. En commençant par « les environs », à savoir les Yvelines. « On ne peut pas demander tout de suite à notre usine en Inde de doubler sa production », explique-t-il. Wait and see, donc.

Sébastien Birden